

REPUBLIQUE DU TCHAD

Unité – Travail – Progrès

Commission Nationale des
Droits de l'Homme

Bureau Exécutif

Sous-Commission Promotion de
l'Egalité et des Droits de la Femme, de
l'Enfant, des Personnes Handicapées et
Autres Groupes Spécifiques



جمهورية تشاد

وحدة - عمل - تقدم

اللجنة الوطنية لحقوق الانسان

المكتب التنفيذي

الامانة العامة

تأشيرة امن الخزينة

المكتب التنفيذي

CELEBRATION DES 16 JOURS D'ACTIVISME CONTRE LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE-édition 2025

La campagne mondiale des 16 jours d'activisme contre les violences basées sur le genre, qui réunit chaque année les nations, les institutions, les communautés et les défenseurs des droits humains, nous rappelle que la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles n'est pas seulement un devoir moral : c'est une obligation légale, institutionnelle et humanitaire, inscrite dans les principes fondamentaux des droits de l'homme et dans les engagements internationaux que les États se sont engagés à respecter.

Cette mobilisation internationale, qui s'étend du 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, au 10 décembre, Journée des droits de l'homme, vise à sensibiliser, à mobiliser et à inciter à l'action contre toutes les formes de violences basées sur le genre, en mettant en lumière les réalités spécifiques auxquelles sont confrontées les femmes et les filles à travers le monde.

Le thème retenu cette année est « Unissons-nous pour mettre fin à la violence numérique à l'égard de toutes les femmes et les filles » et met en lumière une réalité nouvelle, parfois méconnue, mais pourtant dramatique : à l'ère du numérique, où l'information circule à la vitesse de la lumière et où les réseaux sociaux façonnent les relations humaines, une nouvelle forme de violence prend de l'ampleur, celle qui se déploie dans les espaces virtuels. La violence en ligne est sournoise, invisible mais terriblement destructrice. Elle se manifeste par le harcèlement, le chantage, la diffusion sans le consentement d'images intimes, la cyberintimidation, les discours haineux, l'usurpation d'identité et bien d'autres formes d'agression.

Cette violence qui est exercée derrière des écrans a des impacts réels, profonds et irréversibles sur les victimes. Cette violence brise des vies, détruit des carrières, réduit au silence les femmes et les filles qui sont déjà fragilisées par des barrières

socioculturelles existantes, et accentue les inégalités de genre dans un contexte où la visibilité numérique devient un enjeu majeur. Face à cette menace croissante, la réponse doit être collective, ferme et inflexible, car la protection des droits fondamentaux ne peut s'arrêter aux frontières physiques : le numérique ne peut, ne doit, et ne devra jamais être un espace d'impunité. Les droits fondamentaux sont les mêmes en ligne que hors ligne. Le droit à la dignité, à la sécurité, au respect, à l'intégrité et à la vie privée sont des droits universellement protégés. Aucune femme, aucune fille, où qu'elle soit, ne doit avoir peur d'exister dans l'espace numérique.

La CNDH salue les efforts du Gouvernement et du législateur tchadien, encourage les forces de défense et de sécurité et les partenaires techniques qui œuvrent pour renforcer la protection des citoyens contre les abus numériques, notamment à travers l'adoption de textes juridiques importants, comme l'Ordonnance N°003/PR/2025 portant prévention et répression des violences à l'égard des femmes et des filles, ainsi que la Loi N° 009/PR/2015 sur la cybersécurité et la cybercriminalité au Tchad.

La mission de la CNDH, en tant qu'institution nationale des droits de l'Homme, est de veiller à ce que ces textes soient non seulement connus et compris, mais surtout appliqués de manière effective et équitable, afin que la justice soit accessible à toutes les victimes et que les auteurs de violences numériques soient tenus responsables.

Pour mettre fin à la violence numérique, nous devons nous unir : institutions, familles, enseignants, influenceurs, médias, plateformes numériques, leaders communautaires, organisations de la société civile et tout citoyen engagé pour la justice. Nous devons agir ensemble, car protéger les femmes et les filles, en ligne comme hors ligne, c'est protéger notre avenir, c'est défendre la liberté, c'est garantir l'égalité, c'est affirmer notre humanité.

La Commission Nationale des Droits de l'Homme, à travers la Sous-commission Promotion de l'Égalité et des Droits de la Femme, de l'Enfant, des Personnes Handicapées et autres Groupes Spécifiques, appelle tous les citoyens tchadiens à devenir les acteurs du changement en refusant le silence, en dénonçant les abus et en s'engageant activement pour bâtir un environnement numérique sûr, inclusif et respectueux de tous.

Unissons-nous pour mettre fin à la violence numérique à l'égard des femmes et des filles, et faisons de ces 16 jours d'activisme un temps d'action, de progrès et d'espoir, où chaque voix compte, chaque geste compte, et où la solidarité devient la clé d'un monde plus humain.

**La Présidente de la sous-commission promotion de l'égalité et des droits de la femme,
de l'enfant, des personnes handicapées et autres groupes spécifiques**

Commissaire DJIGUIMAYE MOREMBAYE Rose

